

Pack Service COMFORT Robot GARDENA®

69€
TTC (1)



- . Garantie prolongée à 5 ans
- . Bon de réduction de 20€ à valoir sur l'entretien annuel 2024 – 2025
- . 27 lames
- . Service client GARDENA®



Comment souscrire à l'offre Pack Service COMFORT

- Achetez une tondeuse robot GARDENA®
- Enregistrez l'achat de votre produit sur le site Gardena.fr
- Remplissez les documents de souscription au Pack COMFORT
- Envoyez les documents complétés, signés et accompagnés de votre règlement par chèque à l'adresse ci-dessous :

Husqvarna France
Division GARDENA
Service Support Après-Vente
9/11 allée des Pierres Mayettes
ZAC des Barbanniers
92635 GENNEVILLIERS



(1) Conditions d'application du prix et conditions de paiement page 3

Pack Service COMFORT

À réception de votre souscription complétée, signée et accompagnée de son règlement, vous recevrez sous une dizaine de jours :

- Un e-mail de confirmation à la souscription de votre Pack Service Gardena®
- Une confirmation de l'extension de garantie à 5 ans de votre Robot.
- Un bon de réduction à valoir sur l'entretien annuel 2024 - 2025
- Un colis contenant les 27 lames

Souscription au Pack Service COMFORT

Détail du Pack Service COMFORT

5 ans de garantie

Une garantie prolongée à 5 ans à compter de la date d'achat.
Selon les conditions de garantie en vigueur disponibles et téléchargeables sur le site Gardena.fr

20€ de remise sur l'entretien annuel 2024 - 2025 de votre Robot

Retrouvez toute l'information sur le service « Entretien annuel » sur le site Gardena.fr

27 lames

Recevez 27 lames par la poste sous une dizaine de jours à compter de la date de réception de votre courrier et du règlement d'un Pack Service GARDENA.

Le service client GARDENA

Un service ciblé adapté à vos besoins.
Un soutien direct à travers notre équipe.
Des informations, des actualités et des offres.



Pack Service COMFORT Robot GARDENA®

69€ TTC

Garantie prolongée à 5 ans
Bon de réduction de 20€ à valoir sur l'entretien annuel 2025 - 2026
27 lames
Service client GARDENA®

5

Comment nous contacter ?

Adresse e-mail : gardena.conso@husqvarnagroup.com

Merci de compléter les informations suivantes :

Toutes les réponses sont obligatoires pour permettre la prise en charge de votre demande. Les données à caractère personnel collectées sont destinées à notre société et nos partenaires et sous-traitants pour les besoins exclusifs de l'exécution du service souscrit. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de transmissions en cas de décès, de limitation du traitement en écrivant à l'adresse email gardena.conso@husqvarnagroup.com. Toute demande d'opposition implique de renoncer aux services proposés dans le cadre de la présente opération. Les données seront conservées pendant la durée nécessaire du contrat de services à l'exception des données dont la durée de conservation minimum résulte d'une obligation légale ou réglementaire ou de l'extinction d'un délai de prescription. Service réclamation auprès de le CNIL : www.cnil.fr/fr/plaintes ou www.cnil.fr.

Enregistrement de l'achat du produit réalisé sur le site Gardena ?

Oui (Obligatoire)

Quel modèle avez-vous acheté?

Quel est son numéro de série ?

Nom

Prénom

Adresse

Compl. d'adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone Portable

Adresse e-mail

JE CONSERVE UNE COPIE DE CE DOCUMENT ET ENVOIE L'ORIGINAL PAR COURRIER A L'ADRESSE Husqvarna France – Division Gardena – Service Support Après-Vente – 9/11 Allée des Pierres Mayettes 92635 GENNEVILLIERS
Accompagné de mon règlement d'un montant de 69€ TTC par chèque à l'ordre de « HUSQVARNA France »

Bon pour accord PACK SERVICE COMFORT (cochez la case orange)

Je confirme ma souscription à l'offre de Service et garantis avoir pris pleinement connaissance des conditions générales de vente prévues à la page 6 du présent document et en accepter les termes sans réserve. Possibilité de recourir à un médiateur de la consommation en contactant le 09.53.01.02.69, site Internet : www.mediationconso-ame.com

Nom et signature :

Date :

Conditions générales Pack Service COMFORT

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (les "CGV") définissent les conditions applicables à la fourniture de la prestation d'installation des robots de tonte Gardena sur le site internet www.gardena.fr (le « Site ») destinée aux clients consommateurs personnes physiques majeures domiciliés en France Métropolitaine (les « clients »).

Il vous est recommandé de lire attentivement les CGV avant toute commande. En cochant la case "Bon pour accord" au moment de passer la commande, vous acceptez l'application des CGV. La Société se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment, sans préavis, en publiant une nouvelle version de celles-ci sur le Site. Ces modifications ne seront pas applicables aux commandes passées avant la publication des CGV modifiées sur le Site.

1. Partenaire contractuel

Husqvarna France division Gardena®, 9/11 allée des Pierres Mayettes 92635 Gennevilliers, SAS au capital de 2 063 096,00€ inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro B315256222, numéro de TVA Intracommunautaire FR 54315256222 (la « Société »).

2. Objet du contrat

2.1 Pack service COMFORT comprennent :

. Une garantie prolongée à 5 ans à compter de la date d'achat. Selon les conditions de garantie en vigueur disponibles et téléchargeables sur le site www.Gardena.fr :

. Une remise de 20€ à valoir sur l'entretien annuel 2024-2025 du Robot (Information sur le service « Entretien annuel » sur le site Gardena.fr

. 27 lames envoyées par la poste à l'adresse renseignée par le client dans le formulaire de souscription sous une dizaine de jours à compter de la date de réception du courrier de souscription ainsi que de son règlement.

. Réception des offres de services ciblées GARDENA® pour les clients ayant coché la case prévue à cet effet

3. Conclusion du contrat

Le contrat est conclu par acceptation écrite de l'offre et réception de son règlement

4. Devoirs et obligations du client

Pour bénéficier de cette offre, le client doit :

4.1 Enregistrer son produit éligible Gardena sur le site Internet www.gardena.fr. Renseigner les informations personnelles et celles liées au produit. Conserver le numéro d'enregistrement du produit.

4.2 Conserver la facture d'achat du produit et du contrat de service pour soumission en cas d'intervention sur le produit durant la durée de garantie.

6. Prix et Conditions de paiement

6.1 A réception de la souscription complétée et signée à un Pack Service COMFORT, ainsi que son règlement par chèque, une facture sera enregistrée sous une dizaine de jours.

6.2 Pour le Pack Service Premium et sa prestation d'installation, le paiement s'effectuera directement par chèque auprès de Husqvarna France division Gardena®, 9/11 allée des Pierres Mayettes 92635 Gennevilliers.

6.3 Les produits demeurent la propriété de Husqvarna jusqu'au complet paiement du prix. Nous vous rappelons qu'au moment où vous prenez possession physiquement des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits vous sont transférés.

7. Droit de rétractation des consommateurs

Vous disposez d'un droit de rétractation pouvant être exercé sans avoir à justifier de motifs dans les 14 jours à compter de la date de livraison des lames à votre domicile. Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez : informer Husqvarna de votre décision de vous rétracter par notification écrite au plus tard le 14^{ème} jour suivant la date de livraison des produits (à cet effet, vous pouvez utiliser le formulaire en annexe 1 ci-après), et restituer les produits à Husqvarna sous 14 jours maximum à compter de cette notification.

Si le prix du Pack a déjà été payé, vous serez remboursé par Husqvarna au plus tard 14 jours après réception de votre notification de rétractation sous réserve de la restitution des produits concernés. Husqvarna ne remboursera toutefois pas les frais de retour des produits. Les produits doivent dans la mesure du possible être retournés dans leur emballage d'origine. A défaut, vous devez les emballer avec soin en vue de leur transport.

En cas de dépréciation des produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir leur nature, leurs caractéristiques et leur bon fonctionnement, à savoir des manipulations similaires à celles qui peuvent être effectuées lors d'un achat en magasin, Husqvarna pourra réduire le montant du remboursement.

8. Responsabilité et force majeure

8.1 La responsabilité totale de Husqvarna au titre des CGV dans le cadre d'une commande est limitée au prix que vous avez payé pour cette commande. La responsabilité de Husqvarna ne saurait être engagée au titre des dommages indirects ou consécutifs. Elle ne saurait également être engagée au titre des dommages résultant (a) d'une utilisation ou d'une manipulation non conforme des produits, (b) d'une utilisation et/ou une installation des produits en combinaison avec des appareils/produits pour laquelle les produits n'ont pas été conçus, ou (c) d'une installation non conforme des produits. Veuillez noter que l'usage, l'installation ou l'entretien non conforme des produits peut entraîner des dommages corporels et/ou matériels.

8.2 Les limitations de responsabilité prévues à l'article 9.1 ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou dolosive et Husqvarna ne limite en aucune manière sa responsabilité en matière de dommages corporels causés par négligence. En outre, aucune stipulation des CGV ne saurait limiter de quelque manière que ce soit les droits des consommateurs au titre des dispositions légales impératives.

8.3 La responsabilité de Husqvarna ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable à un événement échappant à son contrôle. Sont notamment considérés comme tels les incendies, inondations, tempêtes, explosions, guerres (déclarées ou non), attaques ou menaces terroristes, conflits du travail, actions du gouvernement, des collectivités locales ou de toute autre autorité compétente, et plus généralement les cas de force majeure tels que reconnus en droit français.

9. Indépendance des clauses

Si l'une quelconque des dispositions des CGV était déclarée nulle en tout ou partie, les autres dispositions et les autres droits et obligations nés de ces CGV demeureront inchangés et resteront applicables.

(1) Offre valable en France Métropolitaine exclusivement



ANNEXE 1

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande.

A adresser à :

Husqvarna France, 9/11 allée des Pierres Mayettes 92635 GENNEVILLIERS

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente d'un Pack Service COMFORT :

- Commandé le :
.....
- Nom de l'acheteur :
.....
- Adresse de l'acheteur :
.....
- Signature de l'acheteur :
.....

Husqvarna France
Division Gardena
Service Support Après-Vente
9/11 allée des Pierres Mayettes
ZAC des Barbanniers
92635 GENNEVILLIERS

Service client GARDENA®

gardena.conso@husqvarnagroup.com

ANNEXE 2

- Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

- Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

- Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

- Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

- Article 1648 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Husqvarna France
Division Gardena
Service Support Après-Vente
9/11 allée des Pierres Mayettes
ZAC des Barbanniers
92635 GENNEVILLIERS

Service client GARDENA®

gardena.conso@husqvarnagroup.com